Compte-rendu
Groupe de suivi
"Concertation projet Cigéo"

28 juin 2024

La séance est ouverte à 9 heures 35 sous la présidence de Michel BADRE.

Michel BADRE souhaite la bienvenue aux participants et procède à un tour de table. Il rappelle que le rôle du groupe de suivi n'est pas tant de statuer sur le projet que de s'assurer de la bonne disponibilité de l'information sur Cigéo.

I. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 janvier 2024

Le compte-rendu de la réunion du 22 janvier 2024 est approuvé.

II. Point sur l'instruction du DAC Cigéo (ASN)

Viviane NGUYEN commente le schéma de l'instruction. La phase de recevabilité s'est étalée entre juin 2023 et mars 2024 avec, notamment, la saisine de l'IRSN. L'instruction technique est en cours en vue de la réunion du GP2, prévue en décembre 2024. Le GP1 s'est réuni en avril pour répondre à la saisine de l'ASN du 8 mars 2024, afin de statuer sur les données de base retenues pour l'évaluation de sûreté de Cigéo concernant 3 points :

- **La connaissance du site :** examiner l'homogénéité de la formation hôte et l'hydrogéologie ;
- **Les propriétés des composants du stockage et leurs évolutions :** le transitoire hydraulique-gaz et son impact potentiel sur les performances des ouvrages de scellement ; l'évolution des composants en acier avec un focus sur la corrosion ; la suffisance des essais prévus durant la phase industrielle pilote en vue de conforter les connaissances associées aux performances retenues dans l'évaluation de la sûreté pour les composants argileux et métalliques ;
- **Les inventaires de colis de déchets dits de référence et de réserve :** démarche d'élaboration de ces inventaires, ainsi que celle définie par l'Andra pour prendre en compte d'éventuelles évolutions ; caractéristiques des colis de déchets, notamment radiologiques, chimiques et physiques et la pertinence des incertitudes associées retenues pour l'évaluation de sûreté ; démarche d'élaboration des spécifications d'acceptation des colis.

L'instruction de l'IRSN a duré près de 7 mois et a conclu, concernant le site, que les analyses géologiques étaient globalement satisfaisantes, retenant notamment l'engagement de l'Andra d'approfondir la caractérisation des calcaires de surface au droit desquels les installations de surface seront implantées. En outre, l'approche de l'Andra sur la définition des aléas météorologiques devait être complétée afin de mieux tenir compte de l'incidence du changement climatique sur les installations de Cigéo.

Il est recommandé que l'Andra définisse un programme de recherche afin de lever les dernières incertitudes relatives à la structure de la roche hôte au niveau de l'implantation des quartiers de

stockage des déchets HA. Ce programme devra être réalisé au plus tard avant le creusement des galeries de liaison desservant ces quartiers de stockage.

S'agissant du 2e volet, le GP a considéré que le programme d'essai prévu durant la phase industrielle pilote était à un stade préliminaire. Le GP a formulé 2 recommandations :

- Précisions à apporter sur programme de recherche de l'Andra visant à la définition de la formulation du matériau de remplissage de l'espace annulaire des alvéoles accueillant les déchets de haute activité et transmettre les premiers résultats obtenus ;

- Définition par l'Andra d'une méthode de creusement minimisant l'endommagement de la roche en particulier au niveau des futurs scellements avant creusement des puits d'accès.

S'agissant des colis de déchets, le GP1 a notamment considéré que les inventaires retenus par l'Andra étaient suffisants pour la poursuite du développement et l'examen de la flexibilité et l'adaptabilité. Néanmoins, les incertitudes liées au volume de colis primaire dont le conditionnement n'est pas encore déterminé, demeurent. L'Andra s'est engagée à consolider l'inventaire en substances chimiques. Par ailleurs, aucun élément susceptible de remettre en cause l'adaptabilité de Cigéo au vu de l'inventaire de réserve tel qu'actuellement défini et des évolutions envisagées à court terme n'est à signaler. L'adaptation de l'installation à d'autres évolutions que celles retenues actuellement dans l'inventaire de réserve serait à évaluer sur la base d'étude d'adaptabilité avec des scénarios associés définis.

La conclusion générale du GP1 retient que l'Andra a acquis une base de connaissances relatives au site de Meuse/Haute-Marne, aux composants du système de stockage et aux inventaires de colis de déchets suffisante pour évaluer la sûreté de Cigéo au stade du dossier de demande d'autorisation de création. La phase industrielle pilote, tant en matière d'objectifs que de limitations, devra être formalisée par l'Andra au cours de l'instruction afin de pouvoir en apprécier la suffisance.

Yves LHEUREUX s'interroge sur la recommandation concernant les précisions à apporter sur le programme de recherche de l'Andra visant à la définition de la formulation du matériau de remplissage de l'espace annulaire. La définition actuelle serait-elle insatisfaisante ?

Viviane NGUYEN explique que les essais menés jusqu'à présent ne permettent pas de garantir la performance de dégradation prévue du liner. La vitesse de corrosion pourrait être légèrement supérieure à ce qui était prévu.

Delphine PELLEGRINI précise que l'Andra a déterminé plusieurs formulations possibles pour ce matériau et mené de la recherche et développement poussée sur l'un d'entre eux. Toutefois, cela n'a pas permis de garantir les fonctions de sûreté associées aux composants métalliques situés à proximité. D'autres formulations existent « sur étagère », mais supposent de refaire l'ensemble des tests. Les premiers résultats sont encourageants et montrent qu'un milieu cimentaire ralentit la vitesse de corrosion.

Roger SPAUTZ s'interroge sur l'impact du changement climatique sur les installations.

Viviane NGUYEN répond que les modèles seront revus pour s'assurer que les aléas liés au changement climatique sont intégrés dans la définition pour le dimensionnement des installations.

Delphine PELLEGRINI fait valoir que le manque de recul rend délicate la production de modèles. Ce travail est néanmoins mené sur la base des historiques existants. En complément, il conviendra de demander aux exploitants de s'assurer que des renforcements des différentes barrières demeureront possibles plus tard.

Sébastien FARIN précise que la question se pose surtout pour la phase d'exploitation. À long terme, l'Andra a déjà intégré les évolutions avec des scénarios très contrastés.

Guillaume BLAVETTE rappelle qu'il avait été question de recourir à des aciers à pH bas. Il demande si ces expériences ont déjà commencé et s'enquiert du délai pour parvenir à des résultats.

Viviane NGUYEN répond que les services instructeurs ont formulé des demandes en ce sens qui pourront être évoquées lors du GP3, prévu pour juin 2025.

Sébastien FARIN assure que les résultats viendront dans le timing prévu avec les évaluateurs.

Guillaume BLAVETTE considère que faire la preuve de la capacité du dialogue technique à s'adapter ne peut qu'être favorable à l'acceptabilité globale, qui reste à conquérir.

Michel BADRE rappelle que le rôle du groupe de suivi n'est pas de juger de la qualité des recherches et mesures, mais de garantir que l'information est accessible dans un souci de transparence.

Benoît JAQUET souhaite s'assurer que les dates du GP3 pourront être reportées si les résultats ne sont pas disponibles avant la date de réunion du GP (juin 2025).

Viviane NGUYEN confirme que le processus prévoit une suspension des délais pour toute demande de complément.

Yves LHEUREUX observe que le chemisage métallique aurait déjà été testé en laboratoire. Il ne comprend pas que la formule aujourd'hui choisie ne permette pas de répondre totalement à l'objectif de protection contre la corrosion.

Viviane NGUYEN répond qu'à sa connaissance, ce nouveau matériau n'a pas été testé depuis très longtemps. Des assurances complémentaires sont attendues avant de mener un test durant la phase industrielle pilote.

Sébastien FARIN indique que des tests ont déjà été menés et ont fourni des résultats encourageants. Cela étant, le stockage pourra tout à fait intégrer des évolutions

Michel BADRE souligne l'enjeu de bien faire comprendre la démarche au public pour emporter son adhésion, ce qui n'a rien d'évident dans un dossier aussi complexe.

Sébastien FARIN considère qu'il est tout à fait normal que l'ASN demande des informations complémentaires.

Michel BADRE estime que tout le groupe en est convaincu. Ce n'est pas une mise en cause de l'Andra : plus les questions posées sont nombreuses, plus cela est de nature à rassurer.

III. Point sur les sujets d'intérêt du public toujours en débat (garants)

Claire MORAND précise que l'objectif du document de travail est de proposer une première liste de sujets d'intérêt du public qui ne semblent pas être traités dans les différents cadres de dialogue prévus pendant la période d'instruction de la DAC.

L'objectif d'une telle revue vise à :

1) Réinjecter dans le débat les sujets d'intérêt avérés pour le public ;

2) Proposer une démarche fondée sur l'argumentation et l'écoute sur tous les sujets d'intérêt du public avant l'enquête publique puis la décision de l'État afin d'assurer la traçabilité des points de vue et arguments.

La méthode proposée en 2023 reposait sur ces points :

3) Identifier en comité de suivi des concertations Cigéo les thèmes méritant d'être retenus pour une « revue des sujets qui restent en débat » avant la fin de l'instruction de la DAC ;

4) Vérifier comment les actions du PNGMDR (ETHIQUE.1 et ETHIQUE.2, TR.1 et TR.2 pour les transports, TERRITOIRES.4 ET TERRITOIRES.5 pour les enjeux territoriaux) se saisissent de ces sujets ;

5) Identifier les modalités de réinjection des thèmes retenus dans la concertation.

Cette 1ère liste a été établie sur la base de diverses sources : sujets techniques à traiter selon la société civile identifiés lors de la journée de lancement du 27 janvier 2023 du futur dialogue technique (ISRM[1], ANCCLI, Clis de Bure) ; synthèse de l'écoute du public présentée par l'Andra le 22 janvier 2024 au Groupe de suivi « Concertation projet Cigéo » du Haut comité ; réunions organisées par l'Andra en 2023 dans le cadre de la concertation locale et de la restitution de la Conférence citoyenne ; réunions et échanges des garants avec les différents acteurs.

Les sujets restant à traiter portent sur les thématiques suivantes :

Transport et réception des colis de déchets

Les différentes informations existant sur le sujet seront mises en visibilité sur la plateforme Cigéo.

Alternatives au stockage géologique

Il sera demandé au comité d'expertise et de dialogue sur les alternatives au stockage en couches géologiques profondes de produire un document pédagogique identifiant les matières pour lesquelles une transmutation est envisageable, et de présenter l'avancement des travaux sur ces alternatives.

[1] *International Society for Rock Mechanics* - Société internationale de mécanique des roches.

Ethique

Il est proposé d'organiser dans le cadre du PNGMDR une manifestation publique autour des sujets liés à l'éthique pour présenter les travaux et échanger à leur sujet.

Coût

Une mise à jour des coûts du projet est prévue en amont de l'enquête publique ; l'idée est d'établir un document expliquant de manière pédagogique les mécanismes d'évaluation du coût et de financement et d'organiser un temps d'échange sur les hypothèses retenues et les facteurs de variation dans le cadre du PNGMDR.

Évolution sociétale, politique

Les travaux en cours répondent à un certain nombre de questions. Il est proposé d'identifier les éventuelles questions supplémentaires qui mériteraient un approfondissement.

Gouvernance du projet et de la Phipil

Compte tenu de l'importance du sujet, une concertation avec les parties prenantes et le public semble souhaitable. Certaines parties prenantes formuleront leurs propositions dans le cadre de la concertation portée par l'Andra et d'autres en dehors. Ces propositions seront mises en commun et il conviendra d'identifier un cadre d'échange.

Évolution du territoire

Il est proposé d'identifier les cadres de dialogue pour les questions spécifiques liées au territoire et de voir leur lien avec les habitants et acteurs du territoire afin de les intégrer dans la démarche d'information sur le plan de développement du territoire.

Inventaire des déchets

Il existe un besoin de clarification du périmètre du projet Cigéo par rapport à la politique énergétique, mais aucune proposition n'est formulée à ce stade.

Michel BADRE propose d'avoir un premier échange sur cette présentation et en particulier sur les propositions d'actions thématiques, en procédant à un tour de table.

Roger SPAUTZ demande jusqu'à quelle date les questions posées pourront être clarifiées.

Claire MORAND répond que les études proposées n'ont pas vocation à alourdir le processus.

Guillaume BLAVETTE est interpellé par la question de la violence, qui est sous-jacente dans certaines remarques. Cigéo ayant conduit à plusieurs dizaines de blessures de la part des forces de l'ordre, il sera difficile de construire de l'acceptabilité dans un tel contexte. Envoyer 100 gendarmes déloger 5 jeunes n'a pas de sens. Ces évènements ont choqué bien au-delà de la sphère militante. Il conviendrait de sortir de ce climat par le haut en instaurant une vraie dynamique de dialogue.

Michel BADRE observe que cette question dépasse assez largement Cigéo. Il n'appartient pas aux citoyens de décider quelles lois peuvent ne pas être respectées. A cela s'ajoute la question de la violence, car il est possible d'être dans la désobéissance civile sans commettre d'actes violents. Il

serait néanmoins intéressant de mener une réflexion spécifique sur les différents modes d'action, la situation étant assez conflictuelle.

Olivier LAFFITTE demande des précisions sur le besoin de clarifier le périmètre de Cigéo par rapport à la politique énergétique. Qu'est-il entendu par « politique énergétique » ? Le terme recouvre en effet plusieurs domaines et est très générique.

Claire MORAND explique qu'il a justement été choisi pour son aspect générique recouvrant différentes questions.

Michel BADRE note que dans le cadre de l'instruction du dossier DAC, le projet Cigéo tel qu'il est actuellement correspond à l'état du parc nucléaire actuel (EPR de Flamanville compris). Il est toutefois vraisemblable que de nouvelles décisions soient prises en matière de politique nucléaire d'ici la fin du processus, et que le public s'enquière des impacts de ces décisions sur Cigéo. Il sera tôt ou tard nécessaire de clarifier le paysage.

Roberto MIGUEZ considère effectivement que la question de la violence dépasse largement le cadre de ce comité et concerne la société dans son ensemble. Est en cause la posture de l'État vis-à-vis des protestations et revendications. Dans ce cadre, la CGT a toujours considéré qu'il n'était pas acceptable que les contestations soient judiciarisées et maintient cette position. L'État doit prendre sa part de responsabilités et envisager une approche plus centrée sur l'échange avec les opposants. L'Andra n'a pas réellement de rôle à jouer et aborder cette question dans une telle instance relève plutôt du vœu pieux.

Il rappelle par ailleurs que la CGT a demandé que les différentes opinions ou options soient traitées au moment où les décisions sur la gouvernance seront prises, afin que toutes les sensibilités puissent s'exprimer.

Benoît JAQUET observe que de nombreux sujets évoqués par Roger SPAUTZ sont traités de manière plus ou moins approfondie, que ce soit par le biais des commissions thématiques du CLIS ou à travers la commission aménagement du territoire. En outre, 3 ou 4 sujets, dont les transports, ont été traités dans le cadre du dialogue technique.

Joël AUDIGE s'interroge sur les besoins en eau du site, notamment lors de la phase d'exploitation, ainsi que sur sa provenance, son traitement et son évacuation. En outre, les impacts sur l'alimentation ont-ils été calculés ?

Sébastien FARIN confirme que le volume d'eau nécessaire dans la phase de construction initiale et les besoins en fonctionnement, ainsi que toutes les dispositions prises pour l'adduction en eau et tous les rejets sont précisés dans l'étude d'impact.

En tant qu'unique représentant du maître d'ouvrage, il regrette par ailleurs de devoir justifier en permanence de l'existence de l'information. L'Andra a délégation de l'État pour appliquer la loi et concevoir une installation de stockage géologique de déchets radioactifs et effectue son travail, mais elle ne peut pas faire plus. D'autant que l'Andra a publié sur son site internet ses dossiers techniques, y compris le dossier support à la demande d'autorisation de création.

Yves LHEUREUX observe qu'un certain nombre de sujets ont été traités ici ou là. De nombreux éléments sont effectivement disponibles, mais les citoyens ne peuvent pas obtenir de réponse instantanée à leurs questions. La plateforme viendra peut-être répondre à ce besoin.

Dominique DOLISY revient sur la question des évolutions sociétales et géopolitiques et regrette que la posture soit plus réactive qu'anticipative.

David MONFORT rappelle que l'un des objectifs du groupe de suivi est la mise en visibilité. Avant de relancer certains débats, il conviendrait peut-être de mettre en visibilité tous les travaux réalisés et de déterminer les champs restant ouverts au débat.

IV. Tableau de capitalisation des actions de concertation menées autour du projet Cigéo

Michel BADRE propose de s'en tenir à la présentation des améliorations apportées au tableau.

Elsa DEMANGEON signale que depuis la dernière réunion, l'Andra et les garants ont apporté plusieurs améliorations de forme et de fond. Sur la forme, les éléments ont été distingués en fonction des différentes étapes du projet. Des couleurs ont également été apportées pour différencier les sujets réglementaires et ceux relevant du débat public ou d'une concertation.

V. Retour sur la réunion du 24 avril 2024 du sous-groupe éditorial de la plateforme Cigéo

Elsa DEMANGEON indique que lors de cette réunion, ont notamment été évoquées les voies d'amélioration possibles de la plateforme existante. Des renvois vers le site de l'Andra et d'autres sites ont été évoqués, de même que la possibilité de mettre en ligne des contacts et questions/réponses. La question de la validation des contenus a également été abordée. L'ensemble des discussions est repris au compte-rendu.

VI. Avancement de la refonte de la plateforme Cigéo

Thibault MANNEVILLE commente l'interface de la page d'accueil du site. L'onglet « Comprendre » regroupe les informations froides sur le projet Cigéo. « Approfondir » contient les publications proposées par les acteurs institutionnels ou associatifs. La plateforme comporte également une foire aux questions, un espace presse institutionnel et un moteur de recherche. Il est proposé de fusionner l'espace presse et la partie « approfondir » pour en faire un espace documentaire unique regroupant les différentes publications et contributions. Un travail de mise à jour de la documentation sera également effectué.

En ce qui concerne l'interaction avec le sous-groupe éditorial, la partie « approfondir » regroupe actuellement 83 documents, dont certains sont obsolètes. Afin de favoriser la lisibilité, il pourrait être intéressant que le sous-groupe éditorial effectue un premier travail de tri. Il serait également utile que le sous-groupe éditorial fasse une revue des réponses apportées dans la foire aux questions, pour s'assurer que toutes les questions étudiées dans le cadre de l'exercice de clarification des controverses sont bien traitées.

Il est par ailleurs prévu d'apposer un bandeau de renvoi vers les sites de l'Andra dans la partie regroupant l'espace presse et l'onglet « approfondir ».

Il est également proposé de remplacer la catégorie « citoyens » par « public » pour élargir la portée des publications.

Guillaume BLAVETTE considère qu'il serait intéressant d'avoir une approche plus internationale. Certains organismes internationaux peuvent signer des publications intéressantes pour le public. Cela pourrait aider le public à se faire sa propre idée sur la stratégie.

Thibault MANNEVILLE aborde le calendrier. L'objectif est d'avoir tout le contenu d'ici la fin de l'été.

La finalisation du tableau de suivi des actions d'associations du public sera utilisée pour la mise à jour du dialogue avec le public. En outre, les différents documents composant la partie « approfondir » feront l'objet d'une revue de mise à jour et la pertinence des réponses contenues dans la foire aux questions sera vérifiée.

Michel BADRE note que les dernières informations du site actuel remontent au 9 septembre 2021, avec bon nombre d'informations plus anciennes. Serait-il possible de prévoir une version en accès restreint avant d'avoir obtenu toutes les autorisations officielles pour que les validations et retours d'expérience puissent être effectués ?

Thibault MANNEVILLE précise que le site est déjà en ligne. L'objectif est bien d'avoir la mise à jour du contenu pour fin septembre.

Michel BADRE suggère de réunir le sous-groupe éditorial pour qu'il étudie les questions qui lui sont soumises.

Sébastien FARIN rappelle que l'une des difficultés avec les sites Internet est leur mise à jour. En tant que maître d'ouvrage du projet, l'Andra dispose de nombreuses informations sur son site. Il propose donc de flécher les endroits où se trouvent les informations mises à jour. Cela permettrait de gagner un temps considérable et de se concentrer sur les sujets méritant un apport éditorial de la part de la DGEC.

Benoît JAQUET exprime sa gêne à l'idée que le nom du site comporte Cigéo. En outre, il conviendrait d'adopter le conditionnel. Le projet n'est toujours pas autorisé à ce jour.

Concernant l'ancien espace presse, il suggère de prévoir un bandeau avec des liens renvoyant vers le site Internet du CLIS, qui est l'acteur institutionnel local directement concerné par le projet. Il se déclare également surpris de ne pas voir l'IRSN mentionné.

Dominique DOLISY demande si une distinction entre les documents scientifiques et les autres est opérée.

Yves LHEUREUX rappelle qu'un internaute abandonne vite sa lecture. Les renvois vers d'autres sites risquent de le décourager. Il lui semblait que l'objectif de la plateforme était justement de centraliser toute l'information disponible.

En outre, les informations sur le dialogue et la concertation engagés depuis des années ne sont pas reprises et mériteraient une rubrique dédiée. Ces informations peuvent intéresser la société civile.

Roberto MIGUEZ demande si le recours à des outils d'intelligence artificielle a été envisagé. Cela permettrait d'éviter d'avoir à chercher les réponses dans une multiplicité de sites.

Michel BADRE considère qu'il faudra trouver un juste équilibre entre simple renvoi vers des liens et réponses complètes directement sur le site.

Thibault MANNEVILLE signale, s'agissant de la rédaction au futur, que certains sujets tels que le financement sont acquis. Il propose de trouver des tournures intemporelles pour éviter que certains sujets soient préemptés.

S'agissant de la distinction entre les documents scientifiques et les autres, il précise que les catégories visent surtout à expliquer au public qui propose le document. L'appréciation du caractère scientifique du texte ne relève pas de la DGEC. De plus, différencier les documents non pas en fonction de leur auteur mais de leur contenu risque d'induire un jugement sur la nature et le contenu des documents qu'il serait probablement difficile à endosser. Il semble donc plus simple de s'en tenir à la source.

Michel BADRE convient qu'il ne revient pas au gestionnaire du site ou à la DGEC d'évaluer le caractère scientifique d'un contenu. En revanche, il est particulièrement important de préciser sans ambiguïté d'où il provient.

Pour ce qui est de la limitation des renvois vers d'autres sites, **Thibault MANNEVILLE** considère qu'il est surtout question de trouver le bon équilibre. Il souligne le risque d'apporter des informations caduques au public.

Pour ce qui est du dialogue et des concertations, la partie « un projet ancré dans son territoire » prévoit un récapitulatif de l'historique, avec le tableau produit par le Haut comité. Une réunion de la commission d'orientation du PNGMDR aura lieu la semaine prochaine et portera notamment sur une présentation du portail du PNGMDR, qui contient déjà une partie de recensement des différentes modalités d'association du public, ce qui pourrait permettre d'avoir une vision assez exhaustive.

La question de l'utilisation du nom Cigéo dans la dénomination du site est ambivalente, car le nom du projet favorise la recherche d'informations depuis un moteur de recherche. Toutefois, les détracteurs du projet pourraient faire valoir que rien n'est encore décidé. La question pourra être reposée auprès des autorités, mais le sujet n'appartient pas à la DGEC.

D'expérience, **Michel BADRE** n'est pas certain qu'il soit très approprié de solliciter les hautes autorités administratives sur ce sujet. Il rejoint également l'idée selon laquelle le titre doit bien préciser qu'il est question d'un projet pour lequel rien n'est encore décidé. Cela précisé, la dénomination actuelle a le mérite de la simplicité.

Thibault MANNEVILLE rappelle par ailleurs que l'intelligence artificielle fonctionne par apprentissage statistique pour répondre aux questions. L'une des difficultés réside dans le fait que les réponses générées ne sont pas auditables alors qu'elles peuvent contenir des biais. Malgré ses apports indéniables, l'utilisation de l'intelligence artificielle générative dans le cadre d'un projet nécessitant une communication maîtrisée ne semble guère appropriée.

Dominique DOLISY demande comment faire pour contribuer.

Thibault MANNEVILLE répond que les contributions doivent être envoyées à la DGEC.

VII. Points divers

La prochaine réunion sera fixée au 13 décembre matin, après discussion sur la compatibilité avec les travaux de l'ASN et des groupes permanents.

La séance est levée à 12 heures 15.

Liste des participants

Membres du groupe de travail :

BADRE Michel	Pilote du groupe de travail
AUDIGE Joël	CLI Soulaines et Nogent-sur-Seine
BLAVETTE Guillaume	FNE
CAMPAGNE Jean-Luc	CNDP
CRETIEN Antoine	DGEC
DOLISY Dominique	CLI Nogent-sur-Seine
DRUEZ Yveline	ANCCLI
FARIN Sébastien	ANDRA
FORBES Pierre	ORANO
JAQUET Benoît	CLIS Bure
LAFFITTE Olivier	SPAEN-UNSA
LHEUREUX Yves	ANCCLI
MANNEVILLE Thibault	DGEC
MONFORT David	EDF
MORAND Claire	CNDP
MIGUEZ Roberto	CGT
NGUYEN Viviane	ASN
PELLEGRINI Delphine	IRSN
SPAUTZ Roger	Greenpeace

Secrétariat technique :

DEMANGEON Elsa, secrétariat technique
DEMIGNE Alexandre, secrétariat technique
MULLER Solène, secrétariat technique